LYCEE FRANCAIS de MOSCOU
ALEXANDRE DUMAS

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 30 JUIN 2022

Après avoir ouvert la séance à 17h00, le Proviseur remercie les membres présents à ce conseil d'établissement dont le format est une nouvelle fois hybride.

Monsieur Eicheldinger est désigné secrétaire de séance et Monsieur Etlicher secrétaire adjoint.

Le Proviseur excuse l'absence du Consul Général, salue le Conseiller Culturel et le remercie très chaleureusement pour le suivi et le soutien dont le lycée a bénéficié lors des trois dernières années.

Le Conseiller Culturel prend la parole pour indiquer qu'il quitte son poste après avoir effectué son travail. Il espère qu'un prochain ou une prochaine COCAC arrivera à l'automne.

Il précise ensuite que le lycée doit se préparer à accueillir un public davantage russophone qu'auparavant, mais se dit heureux du courrier du Directeur de l'AEFE demandant aux personnels de nationalité française de revenir en Russie afin d'assurer la rentrée en présentiel.

Il se réjouit ensuite des excellents résultats obtenus au baccalauréat par les élèves du lycée. Ses remerciements vont aux enseignants sans oublier les parents.

Il conclue sont intervention en souhaitant une avancée quant à l'attractivité du lycée pour son avenir.

La Présidente de l'APENG lui adresse ses plus vifs remerciements pour l'action accomplie depuis trois ans.

Avant d'entrée dans l'ordre du jour le Proviseur se réjouit, à son tour, de l'annonce officielle de la reprise en présentiel à la rentrée de septembre et du retour des personnels de nationalité française pendant l'été. Cette décision prise par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, en concertation avec l'Ambassade, est extrêmement rassurante pour l'avenir du lycée.

Il confirme ensuite que l'année se termine avec d'excellents résultats au baccalauréat puisque tous les élèves ont obtenu leur diplôme avec 60% de mentions bien et très bien. Ce succès amplement mérité s'ajoute à de très belles orientations vers l'enseignement supérieur.

Il souhaite enfin rendre un hommage appuyé à Loïc Paris, directeur du 1er degré, qui quitte ses fonctions en insistant sur son professionnalisme et les qualités humaines qui guident son action.

L'ordre du jour est ensuite adopté à l'unanimité :

1/ Approbation du PV de la précédente séance

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la précédente séance est approuvé.

2/ Carte des emplois

Le Proviseur présente la suppression du poste d'EEMCP2 anglais pour la rentrée prochaine. Il explique que cette décision se comprend dans la mesure où ce poste est appelé à se déplacer alors que les déplacements aériens internationaux sont devenus très difficiles à partir de la Russie.

Monsieur Barthélémy regrette la fermeture sèche de ce poste qui était le dernier poste d'enseignant expatrié à Moscou. Il parle d'une perte historique et aurait préféré une mesure transitoire.

Votants : 15	Pour : 9	Contre : 2	Abstentions : 4

Acte : 14/2021-2022

3/ Conditions de la rentrée 2022

Le proviseur présente ensuite les conditions de la rentrée 2022 qui se déroulera en présentiel sur les 3 sites

Effectifs :

De nombreuses enquêtes et relances ont été effectuées auprès des familles pour connaître leur choix pour la rentrée. Cependant, le contexte actuel rend la prévision des effectifs très incertaine. Les données ci-dessous sont donc à prendre avec recul bien qu'il soit nécessaire d'avoir une base de travail pour préparer la rentrée.

- 1er degré : 420 élèves pour 19 divisions
- 2nde degré 335 élèves pour 17 divisions

Soit - 37% de l'effectif connu avant mars 2022

Soit - 30% du nombre de divisions

Au 1er et 2nd degré il y aura de 2 à 3 classes par niveau avec des effectifs contenus.

Emplois :

Les besoins en termes d'emplois étant fortement corrélés aux effectifs et à la structure divisionnaire, le Proviseur indique que la situation connue par le LFM est amortie par le départ de collègues qui voient leur vie se relocaliser ailleurs, mais aussi par d'autres mécanismes visant à préserver l'emploi. Il précise cependant que quelques contrats à durée déterminés ne seront pas renouvelés.

- Postes de résident non pourvus : 10
- Départs de personnels de droit local : 20 + 3 encore incertains
- Temps-partiel dans quelques disciplines
- Reclassement dans la structure lorsque cela est possible

Sites de scolarisation :

Le Proviseur confirme l'ouverture des trois sites de scolarisation. Il s'agit d'un choix stratégique pour ne pas perdre davantage de réinscriptions sachant que le bail de l'école Ivan Bounine n'est pas révocable unilatéralement avant 2025 avec préavis un an avant.

Monsieur Etlicher interroge si une étude d'impact a été lancée quant à l'utilisation d'autant de classes à double-niveaux qui présente le risque, comme dans le passé d'une perte importante d'élèves. Il insiste sur le fait que l'arrêt de ce mécanisme par le proviseur actuel avait fait remonter rapidement les effectifs.

Le directeur du primaire indique qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact au niveau du LFM mais explique que l'utilisation de ses classes à double niveaux est tout à fait efficace en terme pédagogique et que les enquêtes relatives à ce sujet sont très claires quant à leur pertinence.

Le proviseur conforte cette analyse mais note avoir entendu le point de vue de Monsieur Etlicher.

Le Proviseur informe également le CE de la nécessité d'accueillir des cours de l'IFR à partir de 16h30 à Milioutinski. Le Conseiller Culturel confirme que cette hypothèse est très vraisemblable mais ne peut pas le confirmer à l'heure actuelle.

Monsieur Megrelis demande si le lycée procédera à des licenciements.

Le proviseur répond par la négative et indique que c'est un choix budgétaire de l'équipe de direction, un véritable pari sur l'avenir.

Monsieur Barthelemy demande si le lycée aura bien tout le personnel nécessaire au fonctionnement du lycée et reçoit une réponse affirmative du proviseur.

4/ Budget rectificatif 1

Le directeur administratif est financier présente le BR1 et commente le document distribué aux membres du CE.

Ce BR1 est nécessaire dans le contexte actuel, il comprend 3 axes :

- Dépenses de fonctionnement supplémentaires (prime exceptionnelle de 13% sur les salaires PDL, frais de missions PDL en France, remboursement des familles qui se désinscrivent)
- Recettes de fonctionnement en baisse (désinscriptions, remise de 30% sur le troisième trimestre pour les familles rémunérées en roubles).

- Investissement (Réajustement en raison de la non-réalisation des investissements prévus).

Votants : 15	Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 1

Monsieur Dulout s'inquiété des problèmes de trésorerie que vont rencontrer les enseignants payés en euros lors de leur retour en Russie et plus largement sur l'accompagnement au retour de l'AEFE.

Monsieur Ferrari évoque alors l'ouverture de compte DSFIPE.

Le proviseur indique avoir posé la question à l'ambassade et le COCAC informe les membres qu'il va relancer cette demande.

Monsieur Barthélémy veut insister sur les conditions financières difficiles du retour en Russie.

5/ Information sur les travaux d'été

Suite à une visite de contrôle les autorités russes ont demandé au lycée de remettre en conformité le système de ventilation à IDF. En accord avec les services de l'ambassade, un appel d'offres a été lancé et les travaux de remplacement des CTA de l'IDF auront lieu cet été.

6/ Questions diverses

Questions des représentants des parents :

1. Comment se présente la rentrée ? **Traitée en séance.**

2. Combien de classes sont prévues par niveau ? **Traitée en séance.**

3. Combien d'élèves inscrits par classe ? **Traitée en séance.**

4. Est-ce que toutes les spécialités seront possibles ?

Oui, sauf impossibilité ponctuelle dans la réalisation des EDT compte-tenu de l'effort que le lycée doit faire quant à l'utilisation de ses moyens.

5. Le nombre de professeurs sera-t-il suffisant pour les matières enseignées ?

Oui, tous les professeurs encore en poste au LFM vont revenir.

6. En cas de dégradation radicale de la situation non-ouverture du lycée en présentiel, qu'est-ce qui sera alors envisagé pour les élèves du LFM ? Un enseignement en distanciel ? Un enseignement hybride ?

Difficile de répondre à une telle question compte-tenu du degré d'incertitude qu'elle contient. Distanciel dans tous les cas, hybride si les moyens humains disponibles le permettent.

7. Si les parents ne sont pas en mesure d'acheter des manuels scolaires ou des cahiers d'exercices pour des raisons objectives, que se passe-t-il dans ce cas ?

Le lycée et les enseignants s'adapteront compte-tenu des circonstances.

Madame Gauthier tient à informer le CE de l'élection de Madame Bochat comme nouvelle présidente de l'APENG.

Monsieur Mégrelis s'interroge sur la reprise du service externe de restauration en septembre.

Le proviseur lui indique qu'une réunion est prévue avec l'entreprise le 11 juillet et s'accorde à penser qu'au regard de la situation économique les tarifs devraient sans doute être à la hausse.

Question de Monsieur Ferrari, Conseiller des Français de l'Etranger :

Serait-il possible d'augmenter de 30 mn à 1h les horaires sur le site IDF afin d'avoir une réelle pause pour le déjeuner des enfants ? En sachant que de nombreuses salles sont libres, éventuellement en transformer une ou deux en salle pour la pause déjeuner.

Pour ce faire, il faudrait non seulement avoir des espaces dédiés à la restauration, mais aussi recruter du personnel de surveillance supplémentaire, ce que le lycée ne peut pas se permettre compte-tenu de sa situation.

Les personnels enseignants présentent ensuite des pistes de réflexion pour relancer le lycée et renforcer son attractivité.

Pistes de réflexions proposées par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation pour les années à venir :

1. **Etudes dirigées (toutes les matières)**

Aide particulière aux élèves russes dont les parents ne parlent pas le français

2. **Département FLE/FLSCO transversal pluridisciplinaire du CP à la seconde.**

Accompagner les nombreux apprenants allophones à intégrer le système français tout au long de leur scolarité sans perdre en qualité d'enseignement (différencié suivant le vocabulaire mathématique, scientifique, etc.).

3. **CLA (classe d'accueil pour élèves non francophone)**

Gérer par prof FLE, immerger les élèves dans une classe "normale" + 18 h de FLE par semaine (peut être fait par prof de FLE, ou prof de maths, ..., sous la supervision du référent FLE. Le CDI peut jouer un rôle moteur, on peut ajouter des cours de théâtre, séances personnalisées de lecture, utilisation de podcasts et livres audio (idéal pour faire apprendre une langue et avoir un côté plus ludique).

4. **Mathématiques**

Accompagnement personnalisé (aide à l'acquisition des compétences non acquises ou en cours d'acquisition et développement, approfondissement pour les élèves.

Préparation aux concours de mathématiques (concours général, olympiade math de la zone, olympiades russes). Préparation aux concours spécifiques en Russie (ЕГЭ).

5. **Promouvoir le plurilinguisme en contexte international.**

Proposer un apprentissage renforcé des langues grâce à des parcours d'excellence. Au secondaire, prolonger l'EMILE et le dispositif PARLE mis en place au primaire.

Proposer L'ELCE ANGLAIS – Enseignement de langues et cultures Européennes de la 5-ème à la 3-ème (2h par semaine)

Apprentissage renforcé de l'anglais et préparation à l'entrée en section européenne au lycée pour obtenir un baccalauréat « mention européenne »

Création d'une Section Européenne ou de Langue Orientale (SELO) de la seconde à la terminale : 2h DNL (discipline non linguistique) et 1h en plus de l'anglais tronc commun. Cette section aboutit à l'obtention d'une mention européenne ou de langue orientale au baccalauréat. Les élèves bénéficient d'un enseignement en DNL dans une discipline qui fera l'objet d'un examen spécifique au baccalauréat.

6. A moyen - long terme, la Section Européenne pourra aboutir à une Section Internationale au premier degré et au second degré.

7. Cours de programmation informatique et initiation informatique au primaire.

Après avoir rappelé l'existence et la pertinence du projet d'établissement 2018/2023 quant à la prise en charge des élèves peu francophones, le proviseur remercie les personnels d'enseignement et d'éducation pour toutes ces propositions qui serviront à la nécessaire concertation sur l'évolution du lycée.

Fin de séance à 19h30.

Le secrétaire de séance,

M. David EICHELDINGER
Directeur Administratif et Financier

Le secrétaire-adjoint de séance,

M. Cedric ETLICHER
Représentant des parents d'élèves

Le 07 juillet 2022

Visa du président du Conseil,

Nicolas RUELLAN, Proviseur du lycée